

Les chevaliers au Moyen âge



Ils ont des privilèges que les autres n'ont pas : *ils ne paient pas d'impôts , ils n'ont pas de servitudes* , ils forment une classe à part : *la chevalerie* .

A l'âge de 6 ou 7 ans, le futur chevalier était un page, il apprenait à manier les armes, à tirer à l'arc, et surtout à monter à cheval.

A 12 ans, il devenait écuyer jusqu'à ses 18 ans. Un écuyer s'occupait du destrier (cheval de guerre) de son maître le chevalier, ainsi que de ses armes et de tous ses équipements. Il assistait son maître.

A 18 ans, sauf exceptions (comme exploit guerrier), l'écuyer devenait chevalier.

Avant son adoubement (cérémonie d'intronisation), il devait passer une nuit de prière et de méditation, la veille de son adoubement, devant un autel consacré à Dieu, dans une église. Le jour de l'adoubement, on remettait au chevalier un écu (bouclier) frappé à son blason, son destrier, une armure et son seigneur l'armait d'une épée. Le seigneur lui frappait l'épaule avec une épée qui deviendrait l'arme du chevalier, en prononçant la formule rituelle :
"Je te fais chevalier."



L'hommage vassalique

« Le comte demanda au futur vassal s'il voulait devenir son homme sans réserve. Celui-ci répondit : « Je le veux ». Ses mains étant jointes dans celles du comte, ils s'allièrent par un baiser. Puis le vassal dit : « Je promets en ma foi d'être fidèle à partir de cet instant au comte Guillaume et de lui garder contre tous et entièrement mon hommage, de bonne foi et sans tromperie. » Il jura cela sur la relique des saints. Ensuite, le comte lui donna l'investiture. »

D'après Galbert de Bruges, XII^e siècle.

In Hatier, *Histoire*. Cycle 3, 2000



L'hommage vassalique

« Je fais hommage et foi des mains et de la bouche à toi mon seigneur. Je mets mes mains dans les mains, de mon seigneur, pour ce champ de blé que tu me donnes, ô seigneur. »

in Istra, *Multilivre CM1*, 1996.

Les devoirs du vassal envers son seigneur

· Même si la vassalité allie deux hommes libres, il est cependant évident que ces hommes ne sont pas égaux : le **seigneur** a davantage de pouvoir que le **vassal**. Le vassal se met sous la protection d'un plus puissant. Le seigneur possède en général plus de biens fonciers ou mobiliers que son vassal. Les devoirs du vassal envers son seigneur sont donc plus contraignants que les obligations du seigneur envers son protégé.

· Les devoirs du vassal envers son seigneur sont d'abord de type « négatif » : le vassal ne doit pas nuire à son seigneur, à sa famille et à ses biens. Obligation somme toute assez vague.

· **Le vassal doit l'aide militaire à son seigneur** : lorsque celui-ci est attaqué, le vassal doit venir avec ses armes pour le défendre. Le vassal est aussi chargé de la garde du château et de l'escorte de son seigneur. Quand le seigneur attaque un autre, le service militaire (ost) est limité à 40 jours. Mais le vassal reste évidemment aux côtés de son seigneur si le conflit dépasse cette durée. Il sera dédommagé en argent au-delà de 40 jours de combat.

· **Le vassal doit aussi assurer une aide financière** : l'aide aux 4 cas (en France et Angleterre) ; le vassal doit donner de l'argent ou des cadeaux à son seigneur lorsqu'il marie sa fille aînée, lorsqu'il adoube son fils aîné, lorsqu'il part à la croisade et lorsqu'il est fait prisonnier et qu'il doit une rançon.

· Enfin, le vassal est astreint à fournir des conseils à la demande de son seigneur : il doit participer aux assemblées féodales, aux cours de justice du seigneur ainsi qu'aux fêtes liturgiques. L'ensemble des vassaux d'un seigneur est ainsi soudé par ces temps forts.

Les devoirs du seigneur envers son vassal

- *Les dépenses du vassal sont donc considérables : il doit acheter et entretenir un cheval et des armes ; il doit pouvoir se nourrir et assurer un certain genre de vie. C'est pour répondre à ces exigences que le seigneur doit donner un fief à son vassal. Ce fief est en général une terre qui rapporte des revenus au vassal (redevances). Voir plus bas. Le fief est pris sur les terres ou les revenus du seigneur.*
- *Le seigneur doit protéger son vassal contre ses ennemis.*
- *Le seigneur doit enfin lui rendre bonne justice.*



Le genre de vie du chevalier

Un soldat au service d'un seigneur

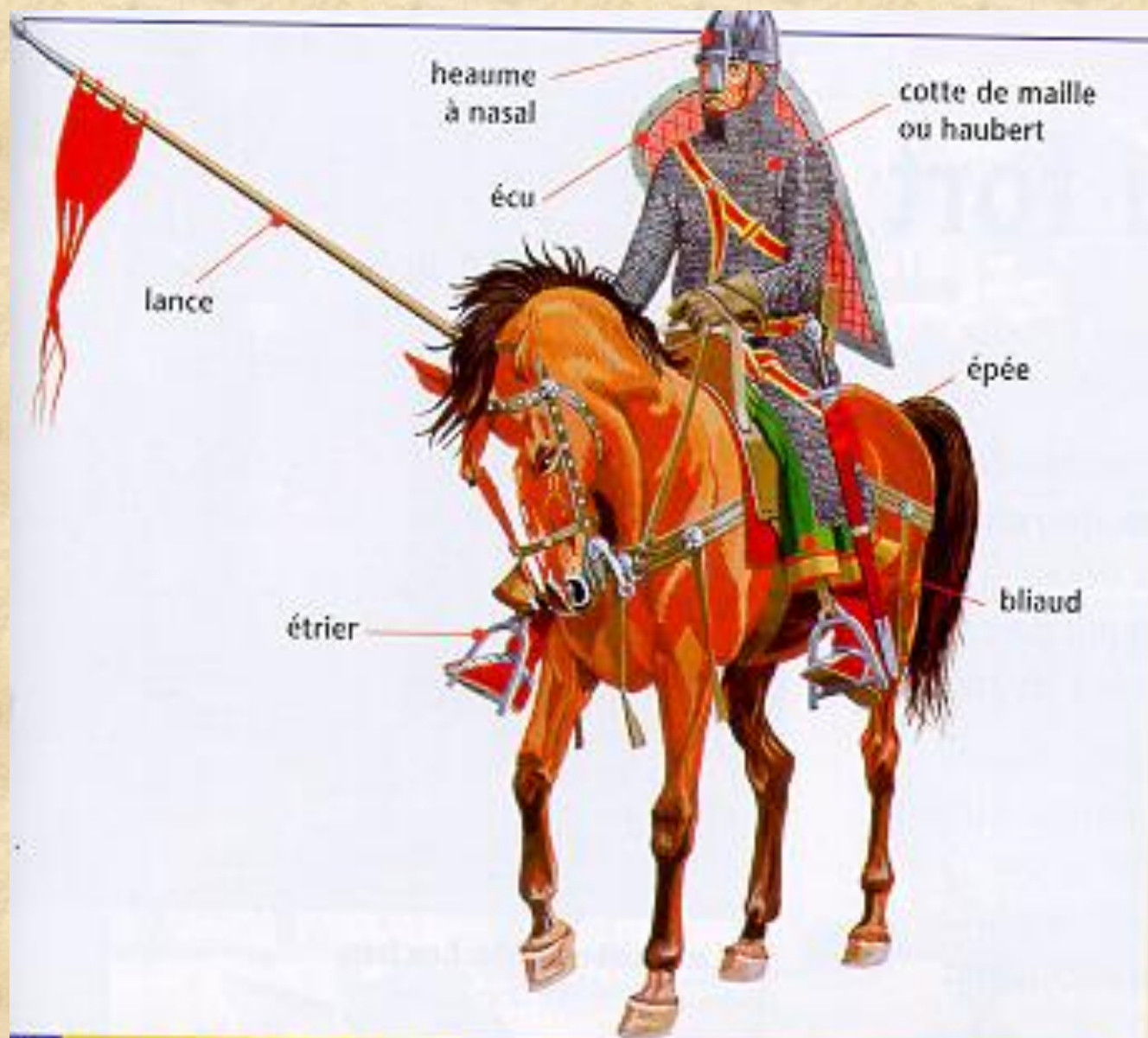
Le chevalier est un professionnel de la guerre ; il est propriétaire d'armes offensives et défensives qu'il lui faut souvent remplacer après un combat. Il doit donc gagner de l'argent.

Les tournois : une manière de gagner de l'argent

Les guerres au Moyen Âge ne sont pas si fréquentes. De plus, on ne se bat pas l'hiver, ni pendant les périodes saintes (Avent, Carême). L'Église a défini depuis la fin du Xe siècle des **Paix de Dieu** et des **Trêves de Dieu** pour limiter les guerres. Le tournoi est donc une occasion de remporter une rançon, de confisquer des chevaux et des armes aux chevaliers vaincus. Il est aussi une façon de ne pas perdre la main pendant les périodes sans combat et de se distinguer auprès d'une dame.

Le chevalier vit souvent au château et doit être fidèle à son seigneur, lorsqu'il est vassal. Néanmoins, il ne faut pas confondre vassal et chevalier.





3 Un chevalier en armes (reconstitution)



lance

heaume

écu ou bouclier

épée

cheval ou destrier

jambière

étrier

Les devoirs du chevalier

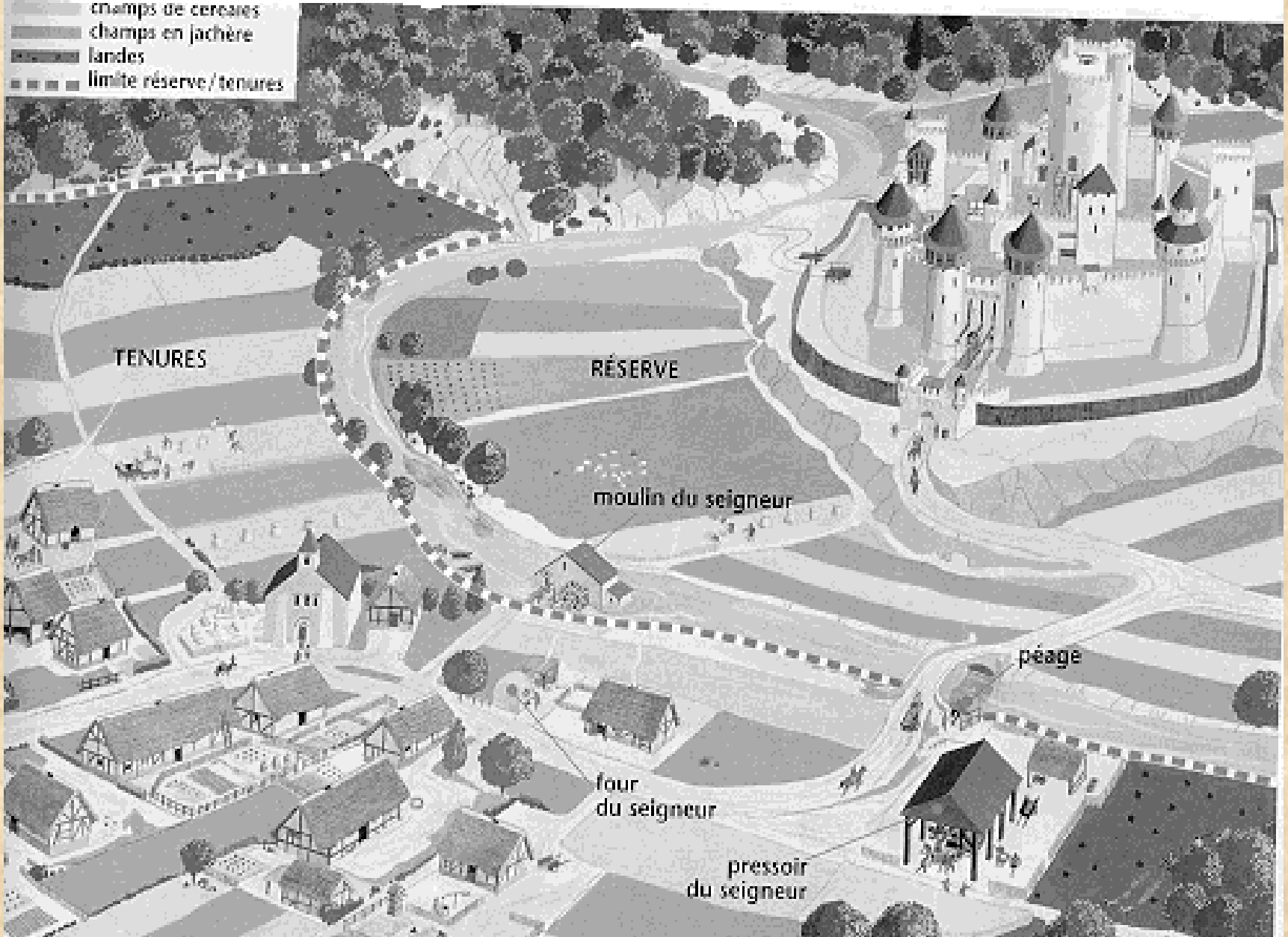
· *Envers sa dame* : le littérature courtoise exalte une idéologie de classe. La courtoisie est d'abord l'ensemble des qualités du noble, le comportement élégant d'un chevalier ; puis vers 1150, la courtoisie se charge d'une dimension amoureuse, incarnée dans le personnage de Lancelot. L'amour courtois est chanté par les troubadours et les trouvères.

· *Au service de l'Église* : le chevalier doit mettre son épée au service du pape (croisades) et des faibles : il devient alors chevalier du Christ (*Miles Christi*)

· *Les qualités de chevalier idéal* sont la sagesse, la prouesse, la générosité et la fidélité.

Cependant, ces devoirs sont secondaires par rapport aux devoirs envers le suzerain.

- champs de céréales
- champs en jachère
- landes
- ■ ■ limite réserve/tenures



TENURES

RÉSERVE

moulin du seigneur

four du seigneur

pressoir du seigneur

péage

La réserve :

Ce sont les terres gardées par le seigneur pour son usage personnel, et mis en valeur par des employés ou par les journées de **corvées**.

Les tenures :

Ce sont les terres du seigneur tenues par les paysans en échange du **cens** , du **champart**, et de **jours de corvées** sur la réserve.

La seigneurie est avant tout une propriété, un domaine qui se divise en deux parties la réserve que le seigneur conserve pour son usage personnel et les tenures qu'il concède à ses paysans en échange de redevances.

Ban : pouvoir détenu par les seigneurs du Moyen Age, qui leur permet de juger et de commander les autres hommes. Ils perçoivent ainsi les Banalités

Banalités : taxes imposées par le seigneur, les paysans doivent payer des taxes pour utiliser le four du seigneur, le pressoir, le moulin, le péage...

Cens : redevance en argent payée par les paysans au seigneur pour l'exploitation de la terre.

Champart : redevance en nature, une partie du champs payée par les paysans au seigneur pour l'exploitation de la terre.

Corvées : journées de travail pour le seigneur.

Four : four du seigneur, les paysans devaient obligatoirement l'utiliser et payaient ainsi une taxe.

Moulin : moulin du seigneur, les paysans devaient obligatoirement l'utiliser et payaient ainsi une taxe.

Pressoir : pressoir du seigneur, les paysans devaient obligatoirement l'utiliser et payaient ainsi une taxe.